



SÉCURITÉ DE L'HABITAT : LA VILLE A RÉUNI LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

Jeudi 8 octobre 2026

Le mercredi 7 octobre 2026, la Ville de Toulon a réuni une trentaine de syndics de copropriété à l'Hôtel de Ville pour une rencontre inédite consacrée à la sécurité de l'habitat. Conduite par Serge Lhotellier, adjoint au maire en charge de la sécurité de l'habitat, cette réunion a pour objectif de renforcer le dialogue et la coopération entre la municipalité et les professionnels du logement afin d'assurer un traitement plus efficace des immeubles dangereux.

Mieux se connaître, mieux comprendre les contraintes des uns et des autres faciliter la gestion des dossiers dans lesquels la Ville est amenée à intervenir : tels étaient les objectifs de la réunion, qui s'est tenue le mercredi 7 octobre à l'Hôtel de Ville, entre les représentants de la commune et une trentaine de syndics de copropriété de l'aire toulonnaise. Il s'agit d'une première pour ces deux acteurs du logement. Conduit par Serge Lhotellier, adjoint au maire en charge notamment de la sécurité de l'habitat, ce rendez-vous avait pour ambition d'être un espace de dialogue sur la thématique spécifique de la sécurité de l'habitat et de renforcer les relations entre la commune et les représentants de copropriétés pour un traitement efficace des situations d'immeubles dangereux.

« Cette rencontre répond à une volonté simple : instaurer un dialogue régulier et constructif avec les syndics de copropriété intervenant sur le territoire toulonnais, acteurs essentiels de la gestion des immeubles et interlocuteurs directs pour la collectivité. En travaillant davantage ensemble, nous pouvons gagner en efficacité dans le traitement des situations et contribuer à garantir la sécurité et la qualité de l'habitat pour nos habitants ». (Serge Lhotellier, adjoint au maire)

Serge Lhotellier et son équipe ont dans un premier temps rappelé le cadre général d'intervention de la commune qui est encadré par le Code de la construction et de l'habitation ainsi que les enjeux pour les trois acteurs de l'habitat : la Ville, les syndics et les propriétaires. Placés sous le signe du pragmatisme, les échanges ont mis en avant la nécessité du respect des procédures règlementaires et l'importance de la traçabilité ainsi que la fluidité de l'information entre les différents intervenants.

Tous les professionnels ont salué l'intérêt de cette réunion. Cette première rencontre pose la première pierre dans la construction d'une relation de travail basée sur la connaissance mutuelle, l'écoute et le dialogue. À terme, ce travail en commun permettra de développer des pratiques partagées au service d'une meilleure gestion des situations liées à la sécurité de l'habitat pour garantir, au quotidien, celle des habitants.

Contact presse :

Alice Giudici – 06 66 50 21 17 – a.giudici@mairie-toulon.fr